

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 16 décembre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Rouvrel sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, RAMON Marie-Gabrielle, TESTART Laëtitia, RIQUIER Ludivine,

Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, CHARLES Gilles, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK JérémY, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, M. HACKE Sylvain suppléant de M. CARON Hubert, VERONT Fabrice, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, BOQUET Cédric suppléant de LEGRAND Marc, DARCIS Philippe, LESCUREUX André, HOLLINGUE Rémy, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, LAMOTTE Dominique, DEMOUY Bertrand, PARENTY Vincent, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, CLEMENT Dominique, BENONY Miguel

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, M. BLIN Nicolas de Mme ROSE Maryse-Corrinne, M. DOVERGNE Alain de M. DESROUSSEAUX Éric, Mme PREVOST Anne-Marie de M. CAPELLE Hubert, M. MOURIER Francis de Mme RIHET Anne, M. GAWLIK JérémY de Mme PERONNET, M. DE CAFFARELLI de M. DEPRET Patrick, M. BEAUMONT Joël de M. TOURNIQUET Gauthier, M. HEYMAN Christophe de M. CHANTRELLE Brice, M. DEMOUY Bertrand de Mme DAMAY Lydie, M. MEGLINKY Philippe de M. NOCHEZ Didier

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corrinne, MARCEL Marie-Hélène, RIHET Anne, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, DAMAY Lydie, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, DEMORSY Roselyne

Messieurs COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CAPELLE Hubert, TEN Franck, DEPRET Patrick, DAMAY Jean-Michel, TOURNIQUET Gautier, CHANTRELLE Brice, LOGEART Johan, NOCHEZ Didier, VIOLLETTE Paul

**OBJET : Logiciel Portail Familles - Petite Enfance Jeunesse - Plan de financement prévisionnel - Demandes de subventions**

### RAPPORT DE Madame Anne-Marie PREVOST, Vice-Président Petite Enfance, Jeunesse

Les services Petite Enfance et Jeunesse souhaitent se doter d'un logiciel d'inscription (portail familles) et de gestion des structures.

Considérant que les EAJE (Pôles multi-accueil) et les REP (Relais Petite Enfance) utilisent la solution Noé développée par la société Aïga et par soucis d'efficacité et d'optimisation, la CCALN s'est rapprochée de cette même société en vue d'acquérir le logiciel Inoé.

Inoé propose un portail Famille, permettant par exemple, de réserver les créneaux CAJ en ligne et de procéder au paiement en ligne des factures.

Inoé permet entre autres, une gestion facilitée et fine de structures pour ce qui est des inscriptions, du suivi des dossiers et de la transmission des données à la CAF.

Cette solution permet de proposer aux familles un portail unique sur le territoire de la CCALN pour la prise en charge de leur enfant depuis la crèche jusqu'au CAJ.

## Plan prévisionnel de financement :

| Dépenses prévisionnelles        | en € HT         | Recettes prévisionnelles | en € HT         | en % de l'assiette éligible |
|---------------------------------|-----------------|--------------------------|-----------------|-----------------------------|
| Logiciel Inoé/ portail familles | 7 106,67        | DETR                     | 2 842,67        | 40,00%                      |
|                                 |                 | DSIL                     | 1 421,33        | 20,00%                      |
|                                 |                 | CAF                      | 1 421,33        | 20,00%                      |
|                                 |                 | <b>Sous-Total</b>        | <b>5 685,33</b> | <b>80,00%</b>               |
|                                 |                 | CCALN                    | 1 421,34        | 20,00%                      |
| <b>TOTAL</b>                    | <b>7 106,67</b> | <b>TOTAL</b>             | <b>7 106,67</b> |                             |

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 56, Contre : 2 Mrs Chantrelle, Heyman), le Conseil Communautaire :

- › Entérine l'acquisition du logiciel Inoé pour les structures Petite Enfance et Jeunesse et le plan de financement exposé ci-dessus,
- › Autorise le dépôt des demandes de subventions auprès de l'Etat et de la Caisse d'Allocations Familiales de la Somme,
- › Autorise le Président, le 1<sup>er</sup> Vice-Président et la Vice-Présidente Petite Enfance Jeunesse à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 17/12/21

Affiché le 20/12/21

Fait et délibéré, le 16 décembre 2021  
à Rouvrel,

Le Président,

Alain DOVERGNE

